

Le retour du Phoque veau-marin *Phoca vitulina* dans l'estuaire de la Canche (62,PP - W06,07)

Par Frédéric Caloin
Membre du GON
affilié à Nord Nature Environnement

Résumé

Depuis 2002, le Phoque veau-marin *Phoca vitulina* réoccupe l'estuaire de la Canche. Le nombre d'observations et les effectifs ne cessent d'augmenter. Compte tenu des dérangements subis par l'espèce, la question d'une installation durable est posée.



Introduction

Pendant plus de 20 ans, l'estuaire de la Canche a fait l'objet d'un suivi intensif des stationnements de l'avifaune notamment sur sa rive nord attenante à la Réserve naturelle nationale de baie de Canche. Parallèlement à ce suivi effectué tout au long de l'année, les observations de Phoque veau-marin *Phoca vitulina* ont été systématiquement notées.

Aujourd'hui, la collecte de plus de 150 données permet de faire un bilan du retour de cette espèce dans le plus petit estuaire de type « pi-card » de notre région.

Le phoque veau-marin dans la région

Dans l'atlas des mammifères de la région Nord Pas-de-Calais, Fournier et Lastavel (2000) signalaient la présence du Phoque veau-marin sur tout le littoral régional. Néanmoins, des rassemblements durables n'étaient notés que sur les plages du Dunkerquois (banc aux phoques) et peut-être de celles de Marck (au Fort vert). Sur le littoral dunkerquois, ces rassemblements n'ont jamais dépassé les 7 individus en maximum décadaire (Kiska & Pézeril, 2002 ; Kiszka *et al.*, 2003). Fin 2002, le Phoque veau-marin est observé en baie de Canche (Terrasse G, com. pers.).

En 2003, sa présence régulière est confirmée en baie d'Authie où une micro-colonie semble s'installer (Thiery *et al.*, 2003). Récemment, des observations régulières dans le secteur des deux caps (62,AO) ont été rapportées (Blog Skua, 2009).

La présence de grosses colonies de part et d'autre de la Manche (baie de Somme) et de la mer du Nord (baie de Walsh en Angleterre, mer de Wadden aux Pays-bas) favorise l'observation de cette espèce sur notre littoral dans des secteurs où l'espèce n'avait pas encore été vue.

Matériel et méthodes

Les données de 1978 à avril 2009 ont été consultées. La plupart ont été collectées à l'occasion du suivi décadaire des stationnements d'oiseaux en baie de Canche mais également de manière aléatoire à l'occasion de passages rapides dans

l'estuaire.

Cette collecte ne répond pas à un protocole précis et ne représente pas un comptage exhaustif. Elle permet néanmoins de donner une image sans doute fiable de l'évolution des stationnements de phoques en baie de Canche.

La majorité des observations de Phoque veau-marin ont été faites à marée haute. En effet, de 2002 à 2007, les phoques quittaient systématiquement l'estuaire à marée basse pour aller se reposer sur des bancs de sable lointains où il était impossible de les recenser depuis la baie de Canche. Des promeneurs ou des pêcheurs à pied nous ont fait part de l'observation de phoques sur les plages du Touquet-Paris-Plage, de Cucq (Stella-Plage) et de Camiers (Sainte-Cécile) à plus d'un kilomètre du haut de plage.

Bien que le comptage à marée haute permette de concilier l'observation des oiseaux du bord de mer et des mammifères marins, il présente l'inconvénient d'être délicat puisque les animaux

en action de pêche sont très mobiles et sans cesse en plongée.

Résultats

Evolution de la fréquence d'observation et des effectifs de Phoque veau-marin

Depuis 2002, année des premiers contacts avec l'espèce, la fréquence d'observation (figure 1) et les effectifs (figure 2) de Phoque veau-marin ne cessent d'augmenter ; jusqu'à une présence notée à chaque relevé avec des effectifs passant de 1 individu en 2002 à 7 individus comme maximum décadaire en 2009 (figure 2).

Depuis 2007, le Phoque veau-marin a pris de nouvelles habitudes. Les observations de phoques au repos sur les bancs de sable dans le chenal de la Canche, à l'intérieur de l'estuaire, sont devenues de plus en plus régulières. Certains individus stationnent même sur les berges de la Canche lorsque les petits coefficients de marée

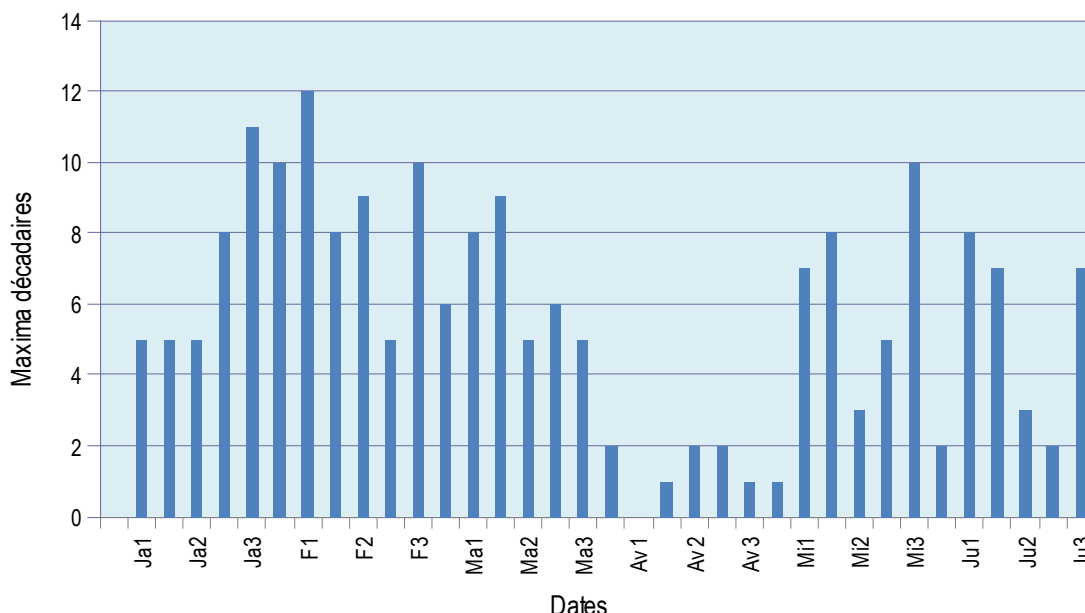


Figure 1 : Répartition décadaire des effectifs cumulés d'observations de Phoque veau-marin *Phoca vitulina* dans l'estuaire de la Canche entre 2002 et 2007.

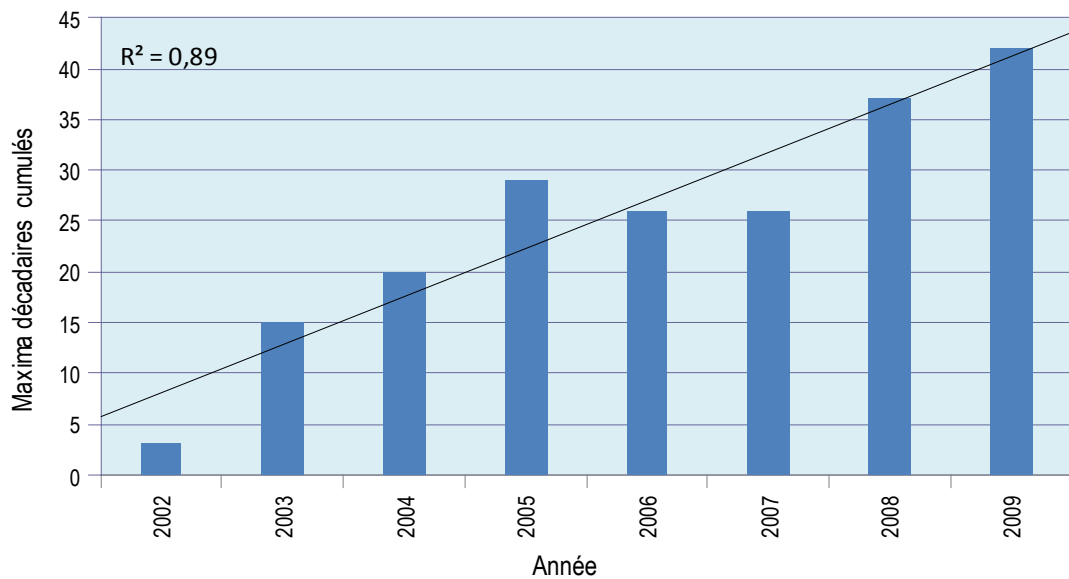


Figure 2: Evolution annuelle des maxima décadaires cumulés de Phoque veau-marin *Phoca vitulina* dans l'estuaire de la Canche (uniquement de janvier à juin en 2009)

ou le mauvais temps limitent la plaisance dans l'estuaire.

Le Phoque veau marin, bien que présent toute l'année, est moins fréquent de la 1^{ère} décennie de juin à la 1^{ère} décennie de septembre. Cette période correspond à celles de mise-bas (juin-juillet) d'accouplement (août), d'allaitement et de mue (jusqu'en septembre). Aucune observation de familles ou d'allaitement n'a été faite sur le site.

Il faut noter également que cette période correspond à celle où les dérangements sont les plus importants, surtout juillet-août, liés à l'afflux de touristes sur la Côte d'Opale.

Les effectifs montrent une tendance nette à l'augmentation ($R^2 = 0,88$, passant d'un maximum décadaire de 2 individus en 2003 et 2004, à 3 en 2005 et 2007, à 5 en 2008 et à 7 en 2009.

Origine des phoques



Le développement récent du suivi satellite par balise Argos en France nous a appris ces dernières années beaucoup de choses sur les déplacements des Phoques veaux-marins. En effet, cette espèce, sous des apparences casanières, est en fait un « vadrouilleur » infatigable lors de ses premières années, n'hésitant pas à traverser la Manche pour rejoindre des colonies britanniques. Néanmoins, une fois que l'individu a trouvé un site propice, il semble lui rester assez fidèle comme le montrent les résultats du Centre de recherche sur les Mammifères marins en baie de Veys et baie du Mont Saint-Michel

(<http://crmm.univ-lr.fr>). Le travail de l'association CHENE est également remarquable puisque, via son centre de soins basé en Haute Normandie, elle a équipé 8 Phoques veaux-marins de balises Argos entre 2005 et 2008.

On voit grâce à ce travail que parmi les 8 phoques équipés, 2 individus, l'un récupéré au Hourdel (Cayeux-sur-mer) et l'autre près de Boulogne-sur-mer, ont fréquenté l'estuaire de la Canche durant leurs déplacements. On retiendra notamment le trajet d'Idéfrix, un des ex-pensionnaires qui, relâché en baie du Mont Saint-Michel, a traversé la Manche à deux reprises en restant assez longuement en mer avant de retrouver les estuaires de la plaine maritime picarde, ce qui est étonnant pour une espèce que l'on pensait uniquement côtière !

Les résultats complets de ces suivis sont disponibles sur le site de l'association CHENE.

Deux autres observations présentent un caractère original :

- En 2004, un jeune phoque non sevré est échoué sur les Mollières.
- En 2006, des observations de Phoques veaux-marins ont été rapportées par des pêcheurs jusqu'à Montreuil-sur-Mer qui se situe à plus de 14 kilomètres de l'embouchure de la Canche.



Discussion

Le Phoque veau-marin est une espèce qui avait disparu de nos côtes du fait de sa chasse. Depuis une dizaine d'années, à partir de son bastion de la baie de Somme, elle recolonise les parties du littoral du Pas-de-Calais. Ce fut d'abord la baie d'Authie et depuis 2002, la baie de Canche.

L'espèce ne se reproduit pas dans l'estuaire de la Canche. La taille réduite de l'estuaire et les dérangements importants qui y sont associés, empêchent la mise bas qui a lieu généralement dans les chenaux à marées des mollières.

Parmi les dérangements observés, les plus limitants sont :

- les sports nautiques motorisés (règlements souvent non respectés : vitesse et pratique dans le chenal) ;
- les sports de voile (dérangements minimum sauf les engins rapides du type kite surf et planche à voile) ;
- la plaisance (règlements souvent non respectés : vitesse excessive dans le chenal) ;
- la pêche amateur à marée basse ;
- le ramassage de vers ou de coques à marée basse ;
- la chasse (dérangement surtout dans les mollières) ;
- les promeneurs (même si peu d'entre eux s'aventurent dans le cœur de l'estuaire).

Conclusion

Depuis quelques années, le Phoque veau-marin a réinvesti de façon régulière l'estuaire de la Canche, mais sa réinstallation définitive dépendra fortement de la place qu'on laissera à cette espèce. En effet, face à la pression touristique toujours croissante sur notre

littoral, on peut douter qu'il restera un havre de tranquillité pour l'installation durable de cette espèce si des mesures de conservation ne sont pas prises.

Remerciements

Merci à Sylvain Pézeril pour sa relecture assidue et ses conseils toujours utiles. Merci également à l'Association CHENE, qui réalise un travail annuel important, pour m'avoir autorisé à utiliser ses données. Enfin merci à tous les observateurs qui se sont succédés durant ces vingt dernières années dans l'estuaire de la Canche et sans qui cet article n'aurait jamais pu voir le jour.

Bibliographie

Fournier, A. & Lastavel, A., 2000. Phoque veau-marin *Phoca vitulina* in Fournier A [coord] Les mammifères de la Région Nord Pas-de-Calais : Distribution et écologie des espèces sauvages et introduites. Période 1978-1999. *Le héron* 33 n° spécial 155-156.

Kiska, J., Pézeril, S., 2002. Synthèse des observations de phoques (*Phocidae* sp.) en 1999 et 2000 sur le littoral dunkerquois (Bancs aux Phoques ») et zones adjacentes. *Le Héron* 35 (2) : 72-78.

Kiszka, J., Lastavel, A. et Pézeril, S., 2003. Bilan des connaissances sur le phoque veau-marin *Phoca vitulina* au large de Dunkerque de 1994 à 2001. *Le Héron* 36 (1) : 35-42.

Thierry, P., Lejeune, J., Farcy, L., et Kiszka, J., 2003. Le phoque veau marin *Phoca vitulina* en baie d'Authie : Indices de la présence régulière de l'espèce. *Le Héron* 36 (1) : 50-56.

Sites internet

Centre de recherche sur les Mammifères marins, 2008. <http://crmm.univ-lr.fr> [consultée le 01/02/2010].

Chene, 2009. <http://www.chene.asso.fr/> [consultée le 01/02/2010].

Seaturtjie, 2010. <http://www.seaturtle.org> [consultée le 01/02/2010].

Blog Skua, 2009. <http://skua.over-blog.org> [consultée le 01/02/2010]



Illustrations : Phoques veaux-marins *Phoca vitulina* - Photos de Frederic Caloin.

Cet article est extrait de la revue le Héron - année 2009 - volume 42 - numéro 2, du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord Pas-de-Calais.